

Madame Fafard-Drolet.—Le concert de madame Fafard-Drolet a fait beaucoup parler. On a discuté, critiqué, loué, attaqué sans fin : on n'a presque pas pensé à se rendre compte du plaisir qu'on y avait pris. C'a été un véritable débat. Pour ne pas le prolonger, nous emploierons ce qu'on pourrait appeler le style sans fil, et nous résumerons ainsi nos impressions : Bonne salle, sauf quelques vides causés par des prix trop élevés ; enthousiasme plus que suffisant pour récompenser un artiste ; belle voix presque toujours bien conduite, homogène, posée, d'un timbre remarquable mais d'une étendue limitée ; intelligence du sens musical ; froideur dans l'exécution (entre parenthèses, cette froideur est plutôt, croyons-nous, le résultat voulu d'un mépris excessif pour les effets faciles) ; une grâce charmante, une toilette fort jolie et portée avec aisance, et, enfin, dans la scène du jardin (Faust)—scène tout-à-fait déplacée dans un concert sérieux—un aplomb, une sureté et un instinct qui remplaçaient admirablement l'étude et l'entraînement.

Note.—M. Arthur Bernier, organiste de Saint-Sauveur, est un accompagnateur tout simplement merveilleux.

Monsieur Henri Gagnon .- Pour les musiciens, le concert d'orgue de M. H. Gagnon, a été l'événement du mois d'octobre. Malheureusement l'auditoire n'était pas composé des seuls musiciens, mais d'une foule houleuse, irrespectueuse du temple et de l'art, stupidement curieuse, attirée plutôt par la gratuité de l'entrée que par le désir d'entendre un artiste. Ici encore, on a beaucoup discuté, et on a prononcé le mot "froideur." Il y a peut-être un malentendu à ce sujet. Peut-être attend-on de l'orgue des effets particuliers à des instruments plus souples, plus maniables, comme le violon ou le piano. En effet, il ne faut pas oublier que l'intensité des sons d'un jeu d'orgue est réglée d'avance. La gamme d'un jeu d'orgue, c'est une ligne rigide, que le véritable artiste, le véritable organiste ne peut briser sans tomber dans la fadeur. Il ne faut pas s'imaginer que le récit est destiné à produire des inflexions analogues à celles de la voix ou de la corde de violon. Pas du tout. Le récit sert à produire un crescendo régulier, à accuser graduellement le sens d'une phrase, mais non pas à "mouler" des membres de phrase, non pas à produire des "ventres" et des